

# L'ARI Picardie, actrice essentielle de l'innovation

Agée de seulement deux ans, l'Agence régionale de l'innovation (ARI) de Picardie n'a cependant pas un rôle négligeable dans la vie économique de la région. Elle a pour rôle de fédérer et d'animer des réseaux pour que des projets innovants puissent voir le jour.

L'Agence régionale de l'innovation (ARI) de Picardie est une structure encore jeune. « Elle a été créée en novembre 2007 dans le cadre de la stratégie régionale de l'innovation », explique Pascal Oustrière, son directeur. Elle est financée par l'Europe, via le Feder, l'Etat avec la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), la Direction à la recherche et à la technologie (DRRT) Picardie et Oséo, ainsi que le conseil régional.

## Accompagner

La création de l'agence est l'un des axes du schéma régional de l'innovation, prévu dans le cadre du schéma de développement économique du conseil régional. La première mission de l'ARI est de faire se « rencontrer et connaître les acteurs de l'innovation », affirme Pascal Oustrière. Il s'agit des pôles de compétitivité, des universités, des centres techniques, des plates-formes technologiques ainsi que les entreprises qui ont un projet d'innovation. « Ce qu'on appelle innovation, c'est ce qui aboutit à un marché où il y a un développement économique au bout », ajoute Pascal Oustrière. Notre rôle est d'accompagner le projet et de le faire aboutir. » Mais en aucun cas de financer une entreprise dans le cadre de son projet. « On leur fait rencontrer d'autres acteurs, on les aide à constituer un dossier de financement, mais nous ne sommes pas financeur », précise le directeur de l'ARI.

Autre mission dévolue à l'Agence régio-



L'équipe de l'ARI lors d'une de ses réunions mensuelles.

nale de l'innovation : animer la mise en place de projets collectifs. Le premier d'entre eux est le Centre de transfert de technologie robotique (C2TR) qui sera installé à Méaulte, à côté de l'usine Aéroliia (voir *Picardie la Gazette* n°3274 du 22 septembre). « A partir de 2010, et dans l'attente de la matérialisation du C2TR, nous allons accompagner une dizaine de projets identifiés », explique Pascal Oustrière. L'ARI travaille également à un pôle d'excellence sur l'autonomie de la personne. Un appel a été lancé au mois de juin pour réunir les acteurs intéressés par ce projet. L'agence gère également pour le compte d'Oséo la prestation technologique réseau (PTR). Une trentaine de projets ont été traités par l'ARI dans ce cadre.

## Transversalité

En tout, ce sont près de 300 sujets par année, menés par beaucoup de PME, que traite l'Agence régionale de l'innovation. Elle intervient dans différents secteurs de l'économie de la Picardie : mécanique,

matériaux, fibres ; agroressources, chimie verte, agromatériaux ; transport, multimodalité, logistique avancée ; bâtiment durable, autonomie de la personne, santé ; sécurité, environnement. Car « innover, ce n'est pas seulement l'innovation technologique », ajoute Pascal Oustrière. Pour mener à bien les missions de l'ARI, une équipe de quatorze personnes (un directeur, dix responsables de secteur et trois assistantes) est en place. « Ils ont tous un métier de base correspondant à leur secteur », explique Pascal Oustrière. Ce que nous essayons de faire, c'est de mettre en place de la transversalité pour faire se rencontrer les différents secteurs. » Une réunion mensuelle avec l'équipe au complet est organisée au début de chaque mois. S'il prend à cœur les missions qui lui sont confiées à l'ARI, notamment celles de fédérateur, Pascal Oustrière reconnaît que « le plus frustrant, c'est qu'on ne sait jamais quel a été notre impact dans la réussite d'un projet ».

**Matthieu Lacour**